

Seul le prononcé fait foi



Allocution d'ouverture

**Monique Barbut, Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial**

**Consultations ministérielles sur
l'initiative « Grande muraille verte » et le lac Tchad :
Orientations stratégiques pour les investissements du FEM**

**Campus des Nations Unies, Bonn (Allemagne)
18-19 février 2011**

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir d'être avec vous à Bonn. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma reconnaissance à mon ami, Luc Gnacadja qui nous reçoit à l'occasion de cette consultation. Le leadership dont il fait preuve en qualité de secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) en ces temps difficiles est fort apprécié.

Vous, comme M. Gnacadja, êtes aussi des leaders, et partagez une vision commune importante. Je crois savoir que les onze pays ici représentés admettent tous quelques vérités simples mais d'une très grande importance : **DISPOSER** de terres cultivables implique d'adopter des méthodes rationnelles de gestion des terres pour combattre la désertification ; **ASSURER** la disponibilité de l'eau pour soutenir l'agriculture c'est **PRÉSERVER** la solidité des économies notamment en milieu rural ; **ET SOUTENIR** les moyens de subsistance au niveau local aide les populations non seulement à survivre, **MAIS AUSSI À PROSPÉRER**.

L'enjeu est très important : il ne s'agit pas simplement de planter des arbres ou de sauver des animaux, mais de préserver les ressources de façon à assurer la stabilité dans les pays et favoriser un développement harmonieux.

M. Gnacadja l'a relevé, et il convient de rappeler qu'il existe un lien direct entre la dégradation des sols et d'autres aspects cruciaux comme la pauvreté, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence au niveau local.

Et le constat qui se dégage de nos projets réalisés dans les pays les plus pauvres est que le tissu social d'une collectivité se désagrège lorsqu'elle n'a ni terre à cultiver ni eau à boire ; la haine et l'extrémisme s'ensuivent alors.

Nous savons qu'il existe une meilleure solution : le moment est venu de tirer les leçons du passé et d'agir pour l'avenir.

Par conséquent, il nous incombe ici de prendre des mesures qui aideront la région à se rapprocher des normes telles que les objectifs de développement pour le Millénaire — en assurant la viabilité environnementale, on met en place le socle économique solide qui aide les pays à progresser vers un meilleur mode de vie. Tel doit être, au bout du compte, l'objet de programmes comme l'initiative de la « Grande Muraille Verte » ou celui de la préservation du lac Tchad : c'est-à-dire scolariser un plus grand nombre d'enfants, promouvoir la santé maternelle et faire reculer la pauvreté et la faim.

Prenons le cas du lac Tchad qui, comme nous le savons tous, est vital pour quelque 20 millions de personnes. Son eau douce nourricière et sa riche biodiversité sont typiquement des exemples de ressources naturelles partagées. La protection du

bassin du lac et des écosystèmes environnants est une responsabilité majeure que vous, dirigeants, assumez avec passion et enthousiasme. Pourtant les incertitudes climatiques rendent la tâche davantage difficile à un moment où la demande d'eau n'a jamais été aussi forte.

Les réalités actuelles du lac Tchad témoignent des complexités auxquelles nous nous heurtons lorsqu'il s'agit de trouver un équilibre entre la protection de l'environnement et le développement dans l'ensemble de la région du Sahel, et ce avec en toile de fond le changement climatique à l'échelle mondiale.

Certes, les pays coopèrent déjà pour soutenir la pêche et l'agriculture durables, mais vous êtes ici parce que vous savez que nous pouvons travailler de façon encore plus coordonnée pour le bassin et d'autres régions. À l'évidence, cette manifestation soutient aussi la volonté de vos pays de mettre en œuvre l'initiative de la « Grande Muraille Verte », qui couvre également d'autres bassins et aquifères transfrontaliers importants.

L'initiative de la « Grande Muraille Verte » peut manifestement être un pilier du développement durable de la région, grâce à une gestion responsable des terres à l'appui de l'agriculture, à l'agroforesterie, à des bassins de stabilisation et de

retenue d'eau, à des ouvrages hydrauliques, à des micro-investissements, à des activités locales de régénération des écosystèmes, et bien plus.

Nous ne partons pas de zéro. Le FEM et ses Entités d'exécution participent à de nombreux projets, dont plusieurs ont trait à la gestion durable des terres dans les pays de la région du Sahel. Depuis sa création, le FEM a investi, dans ses différents domaines d'intervention, quelque 350 millions de dollars dans des projets s'attaquant aux problèmes liés à la terre dans ces onze pays. Le FEM a notamment déjà financé des projets de lutte contre la dégradation des sols et des projets intersectoriels à hauteur de 145 millions de dollars. Des investissements équivalents ont également été réalisés par les pays eux-mêmes, accompagnés des partenaires de développement, aussi partons-nous d'une base solide pour généraliser les méthodes de gestion durable des terres dans la région du Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

Il est encourageant de savoir que nous pouvons capitaliser les initiatives en cours. À titre d'exemple, dans certains pays comme le Sénégal, le concept d'écovillages est expérimenté d'une manière prometteuse.

Dans d'autres zones comme Koudougou et Banfora au Burkina Faso, ou encore Zinder au Niger, des activités de régénération des écosystèmes sont menées avec succès, lesquelles peuvent et devraient être reproduites ailleurs.

Dans cet esprit de coopération, nous sommes disposés à travailler avec vos pays et l'Union africaine pour financer des projets mis en œuvre de façon coordonnée et non au coup par coup. En ce qui concerne la Grande Muraille Verte, nos investissements proviendront principalement des ressources du cycle de refinancement quadriennal en cours : ils revêtiront donc la forme d'allocations individuelles accordées dans les domaines d'intervention « diversité biologique », « changements climatiques » et « dégradation des sols ». Vous vous souviendrez également que les ressources allouées dans le cadre du STAR au titre de FEM-5 pourraient également être augmentées grâce à des mécanismes complémentaires, tels que la programmation de ressources dans le domaine d'intervention des « eaux internationales » au titre de la gestion des eaux souterraines et de surface, le Fonds pour les pays les moins avancés ou le Fonds spécial pour les changements climatiques (Fonds pour les PMA/Fonds spécial).

Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, j'ai tenu une série de consultations sur l'initiative « Grande Muraille Verte » et le lac Tchad. J'ai en outre abordé la question avec Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, non pas à une ni deux, mais à trois occasions. Je me suis également entretenue avec beaucoup d'entre vous ici présents. Nous en avons parlé et reparlé.

Alors pourquoi suis-je ici ? Eh bien, maintenant que les ressources de FEM-5 sont disponibles, j'espère que nous pourrons nous retrousser les manches et concevoir des idées de projet précises pour la Grande Muraille Verte et le lac Tchad. Ce type de consultation sérieuse peut nous permettre de mettre en place un cadre solide que les Entités d'exécution du FEM peuvent utiliser pour proposer des programmes qui viendront compléter ce que nous souhaitons entreprendre.

Une fois encore, ce dont vous avez besoin — et ce que je souhaite — c'est que nous approuvions des projets qui répondent à des critères solides correspondant aux stratégies nationales, sous l'impulsion d'organismes dotés des capacités voulues.

En adoptant cette approche-programme les pays seront en mesure de travailler ensemble pour leurs intérêts communs — qu'il s'agisse de désert, de savane ou du Sahel — ouvrant des perspectives positives, plutôt que de courir le risque d'un conflit dû à une piètre gestion des ressources naturelles.

Je vous remercie de votre attention.